

Le MOT du Président

Existe-t-il une grande histoire officielle écrite enseignée et une petite histoire ignorée orale confidentielle ? Les murs de notre vieux bahut (1576) témoins des grandes heures de Castres s'inscrivent dans la première catégorie : le collègue mi-parti, une « anomalie » intelligente en ces temps de guerre de religion, les vieilles pierres de l'ancien couvent des Cordeliers, les stèles de la cour d'honneur avec la longue liste des morts pour la France. Sous les préaux de la grande cour, dans les couloirs de l'internat, près de la chapelle éloignée de la surveillance générale, dans les « chiottes » parfois d'où s'élevaient des panaches de fumée, s'écrivait la petite histoire, celle des élèves.

L'étude des faits sociaux nous en apprend, autant sinon plus, que l'étude des dates. Par les sujets traités, il en va ainsi de ce bulletin traditionnel, qui vous surprendra par la nouveauté du regard.

Encore une fois, nous ferons notre miel « A l'ombre de la tour » chère à Julien dit « trapu » et à Hue dit « cocotte » et évoquerons nos professeurs avec nostalgie, amusement et tendresse.

Alors que notre ami Sénégal, s'intéressait, dans son livre, aux exploits des élèves à savoir comment faire mieux que les aînés qui avaient nuitamment gravi les escaliers et peint la cloche d'un rouge criard, notre camarade Carme nous entraîne dans la tour pour une visite historique des cloches ; quant aux absents, ils liront le discours d'Etienne notre président de banquet 2014 dans lequel il rappelle le souvenir de maîtres et professeurs qui ont guidé ses pas et marqué des générations de collégiens.

Élèves, sans le savoir, peut-être étions-nous imprégnés de ce passé pour, au delà de nos chahuts de nos contestations, être fiers d'appartenir à cet établissement qui, au delà de l'acquisition d'un savoir, a formé des générations d'hommes dotés de l'esprit critique et partageant les valeurs humanistes ?

Illustration de ces propos de l'exemplarité de la concordance entre discours et réalité, l'attitude de Messieurs Durand et Houpe qui avec courage, fidèles à leurs convictions, cachèrent à l'EPS pendant la guerre des enfants juifs, dont le président de notre banquet.

Qui, sinon les Anciens, pour maintenir la tradition, perpétuer la mémoire et transmettre aux jeunes les valeurs de notre association ?

A. PAGÈS

Association Amicale
des Anciens Élèves du Lycée Jean Jaurès
(collège et E.P.S.)
et des Lycées et Collèges Publics de Castres

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 5 avril 2014

Compte rendu

Le Président PAGÈS rappelle le souvenir des anciens élèves qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée et fait respecter une minute de silence en leur mémoire.

Il rappelle ensuite l'importance de la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre qui à l'initiative de notre association regroupe toujours autant de participants dans la cour d'honneur de notre ancien lycée.

Notre association a été invitée comme l'an dernier par M. Stéphane TONDI, Principal du Collège JEAN JAURÈS, à participer à la cérémonie de remise des diplômes du brevet.

Au cours de cette année 2014, centième anniversaire de la déclaration de guerre de 1914 et de l'assassinat de Jean Jaurès, notre association sera invitée à participer à diverses manifestations dans le cadre de notre ancien lycée, M. Stéphane TONDI n'ayant pu être parmi nous, nous n'en avons pas le détail.

Après lecture du rapport moral, André VIEU présente le rapport financier et propose de clôturer le compte CCP, ce dernier, n'ayant connu aucun mouvement en 2013 à l'exclusion des frais financiers ; l'ensemble est approuvé à l'unanimité.

Alain LEVY lit quelques lettres reçues de membres de l'amicale et fait le bilan de l'envoi des bulletins et des retours que nous constatons suite à des décès de camarades ou de changements d'adresse non signalés. Il insiste comme l'année précédente sur la nécessité de signaler tout changement d'adresse.

A l'occasion du renouvellement des membres du Conseil d'Administration, les membres sortants sont réélus à l'unanimité à savoir :

Marc BERTHOUMIEU
Jacques BOUSQUIE
Jean-Pierre GODDARD
René GUZMAN
Elio GIULIANI

Notre camarade Robert LERAT s'est porté candidat pour occuper un poste vacant, il est également élu à l'unanimité.

Assemblée Générale et Banquet 2015

L'assemblée générale et le banquet se tiendront le :

Samedi 25 avril 2015
au Collège Jean Jaurès

Nous remercions M. le Principal Stéphane Tondi de nous accueillir

Le banquet sera présidé par notre camarade

Simha AROM

Ethnomusicologue
Directeur de recherche émérite au
CNRS

Programme

18h30 Assemblée générale
19h15 Apéritif
20h00 Banquet

Inscriptions

Tous les convives sont priés de se faire inscrire avant le **mercredi 22 avril (délai impératif)** selon les modalités que vous trouverez sur le feuillet mobile et à utiliser obligatoirement. Feuillet à adresser à notre camarade André Vieu
6, chemin de Tournemire - 81100 CASTRES
Les conjoints sont cordialement invités.

Cotisation

Elle reste fixée à 15€

Mode de paiement par chèque bancaire ou postal à adresser à :
André Vieu - 6, chemin de Tournemire - 81100 CASTRES
à l'ordre de l'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE
JEAN JAURÈS

Correspondance

La correspondance doit être adressée à :
André Vieu - 6, chemin de Tournemire - 81100 CASTRES
Tél. 05 63 35 81 30 - Courriel : andrejean.vieu@orange.fr
La liste des adhérents est disponible (expédition contre 4€ pour frais d'envoi)

Discours de notre camarade Georges Etienne le 5 avril 2014

C'est avec une grande surprise empreinte d'émotion que j'ai reçu votre sollicitation me demandant de bien vouloir accepter la présidence de notre réunion de ce jour.

Surprise, car je n'avais pas imaginé que mon parcours puisse me valoir cette distinction.

Émotion, car lorsqu'on se réfère à la qualité des différents camarades qui ont été appelés à présider nos amicales réunions, on ne peut se sentir que très honoré.

Je suis niçois de naissance, mais castrais depuis l'âge de neuf ans en lien avec la nomination de mon père en cette ville aux fonctions de commissaire de police. Ma naturalisation est depuis longtemps actée.

Notre arrivée à Castres se situe dans les derniers jours d'avril 1950 par une journée pluvieuse et sombre venant de Nice, après un crochet par Paris. Nous avons emprunté le train pour ce déplacement. Il faut bien le dire, arriver à Castres par le quartier de la gare, tel qu'il était à l'époque, avec un ciel chargé et déversant une pluie soutenue, ne constituait pas les meilleures conditions pour donner une impression favorable. Mais ce sentiment fut bien vite gommé. D'abord, nous avons bénéficié d'un accueil chaleureux. De plus, Castres était en liesse, le Castres Olympique venait de conserver son titre de champion de France de rugby. L'industrie textile battait son plein et l'on entendait, aux quatre coins de la ville, le va-et-vient caractéristique des métiers à tisser. Les premiers mois que j'ai vécus à Castres furent un vrai bonheur. J'avais eu la bonne idée dans les dernières semaines de 1949 de contracter une diphtérie, maladie qui a nécessité une longue éviction scolaire. Elle aurait dû prendre fin avec mon arrivée à Castres. Mais sur les conseils de mon futur directeur d'école, il fut décidé de différer mon retour à l'école au 1^{er} octobre suivant, en mettant en place un soutien scolaire à la maison. J'ai donc pu disposer de cinq longs mois pour apprendre à connaître et à aimer Castres et ses environs. Attachement qui ne s'est jamais démenti.

Mais, le 1^{er} octobre arriva vite. Je m'attendais à doubler mon CE2 dont je n'avais suivi qu'un trimestre d'enseignement, mais c'est en CM1 que je fus admis. Là je vais faire une petite digression avec ma vie au collège mais je tiens à rendre un hommage appuyé aux deux maîtres exceptionnels qui furent

les miens à l'école publique Sainte Foy, MM. Gantet et Puech. Le premier a su me remettre sur les rails en un seul trimestre, le second a su avec fermeté et bienveillance me préparer à l'examen d'entrée en sixième. Les circonstances qui font parfois bien les choses, ont voulu que j'aie pu avoir comme étudiants, à la Faculté de chirurgie dentaire de Toulouse, le petit-fils de l'un et la petite fille de l'autre. J'ai tenté de leur rendre un peu de ce que leurs grands-pères avaient su me donner.

L'heure de la rentrée au collège Jean Jaurès a sonné le 1^{er} octobre 1952. J'y ai passé les belles années de mon adolescence. Nous avons eu la chance d'être mis entre les mains d'un corps enseignant de grande qualité.

De ces années passées à Jean-Jaurès, pendant lesquelles je ne fus pas ce que l'on appelle un élève « brillant » ni un trop mauvais élève, ma mémoire n'a su garder que les bons souvenirs. Ils sont souvent liés aux professeurs qu'il m'a été donné d'avoir. Certains, m'ont plus marqué que d'autres.

Certes des esprits jeunes et critiques comme les nôtres avaient vite fait de discerner les petits travers ou manies de nos maîtres dont nous nous moquions souvent. Mais il faut bien le dire, ils étaient bons.

Nous n'étions pas toujours très charitables avec l'original M. André Ramade. Nous nous souvenons tous de ce petit sourire naissant au coin de ses lèvres lorsqu'il se préparait à sortir une de ses « astuces » légendaires. Nous étions souvent moqueurs envers lui. Nous avons tort, car c'est bien lui qui a su nous faire aimer l'histoire et la géographie et nous orienter très justement sur les questions qui pouvaient nous être posées au baccalauréat.

Je pense aussi à Pierre Gineste que nous avons surnommé « Virtus ». Je revois sa silhouette avec ses lunettes rondes et son béret. Cet homme discret était empreint d'une grande bonté. Il a toujours su rester très attentif à ses élèves.

Je me souviens aussi de Monsieur Roy aussi passionné de littérature anglaise que d'automobile, de l'excellent Monsieur Richardot et de l'imposant Monsieur Legeleux.

Mais comment ne pas évoquer M. Massol d'abord pour ses qualités de pédagogue en mathématiques et son attachement à ses élèves. Il aurait même conservé en archive, selon des informations que je crois fiables, toutes nos notes. En plus de ses qualités d'enseignant ce dont je garde un souvenir plein d'admiration c'est l'exemplarité avec laquelle il a su, avec son épouse, elle-même institutrice, élever leur fille handicapée pour lui permettre de mener sa vie de bibliothécaire en totale autonomie.

Je ferai aussi référence à M. Bousquié. Nous avons un point commun, nous étions asthmatiques. Cela crée une certaine solidarité. Nous nous sommes retrouvés à suivre des cures de 21 jours au Mont-Dore. Un des traitements consistait à rester enfermé, une heure durant, en maillot de bain, dans une salle pleine de la vapeur d'eau de la source à 40°C. Il fallait bien tuer le temps. Ce fut pour moi l'occasion de bénéficier de séances de révision de la grammaire latine.

Ma liste est bien loin d'être complète, mais il est difficile de tous les citer. Cependant, je ne voudrai pas omettre M. Bocquet, le grand Bill, qui m'a permis de connaître une expérience très exaltante même si elle m'a valu un échec à ma première partie du bac. M. Bocquet, lui-même auteur dramatique, a eu l'idée de monter pour la fête du collège une pièce en quatre actes, « Les J3 », de Roger Ferdinand qui avait été créée à Paris le 20 septembre 1943 au théâtre des Bouffes Parisiens avec François Périer et Jacqueline Porel en acteurs des rôles principaux. Elle a été jouée près de 1300 fois (sans compter nos deux représentations !).

L'action se situe pendant l'occupation. Des élèves de terminales sont plus intéressés par leurs activités de marché noir que par leurs études. Leur professeur de philo, à bout, démissionne. Il est remplacé par une jeune enseignante. Elle va s'efforcer de révéler ces jeunes gens à eux-mêmes. Sa grâce, son charme, sa volonté souriante opèrent le miracle. Elle se fera aimer de ses élèves et les transformera en garçons honnêtes et courageux. Bien entendu, sa beauté déclenchera la passion de chaque potache, particulièrement chez l'un d'eux. Mais cette histoire n'a rien de commun avec celle, douloureuse, de Gabrielle Russier. La seule scène scabreuse se limitait à un chaste baiser dans le cou.

Après un « casting », le rôle principal m'échut, sans que j'aie encore vraiment compris pourquoi. Peut-être parce que j'avais déjà participé, auparavant, à des scénettes pour la fête des écoles et du collège et que je m'étais amusé à quelques exercices de théâtre avec les frères Christian et Yves Marc ainsi qu'avec Jean Favarel. Un texte énorme à apprendre, deux à trois répétitions en soirée par semaine pendant six mois ont eu raison de ma préparation à la première partie du bac. Mais malgré cet échec scolaire, cela reste une bien belle expérience. Je me suis rattrapé l'année suivante. Pour finir, sans autres aléas, avec un bac philo en poche.

Il fallu alors se résigner à quitter le collège qui avait su faire de moi un jeune homme à la tête pas trop mal faite. Pourtant, je ne fus pas un bon soldat. On dit que les mauvais soldats sont ceux qui ne sont jamais punis. Ce fut presque mon cas à une seule exception près. Alors en sixième, j'avais oublié mon manuel d'anglais et M. Albert a puni mon étourderie par deux heures de colle. La sanction est tombée la semaine où était célébrée la Saint Charlemagne ; je fus donc amnistié.

Il y a aussi une raison supplémentaire à la reconnaissance que je porte au collège. Il m'a permis d'y rencontrer celle qui allait devenir et est toujours, mon épouse.

Le temps du choix, lourd dilemme, de mon orientation était venu. Après avoir hésité à me diriger vers des études de droit pour marcher sur les pas de mon père, c'est finalement vers les études dentaires que je m'orientai. Il y avait un premier obstacle à franchir, celui du certificat de Physique, Chimie et Biologie. Après des études littéraires, c'était « gonflé ». M. Richardot, homme raisonnable et toujours judicieux dans ses conseils, m'avait averti des difficultés qui pouvaient m'attendre. Il n'avait pas tort. Mais les choses ne se

sont pas trop mal passées. Je n'aurais jamais pu imaginer, à cette époque, qu'un jour l'enseignement de la biophysique, entre autres, me serait confié à la Faculté de chirurgie dentaire de Toulouse. L'obstacle du P.C.B. franchi, j'ai pu me consacrer pleinement à mes études de chirurgie dentaire.

Mon attachement à la ville de Castres est toujours resté intact même si les circonstances ont fait que je ne m'y suis pas installé pour exercer ma profession. J'y suis toujours plus que fréquemment revenu. J'y ai même effectué les deux tiers du temps de mon service militaire. Et pourtant, je devrais avoir du ressentiment envers Castres et les Castrais. En effet, j'ai le sentiment de n'avoir jamais été considéré pour moi-même dans cette ville. Je fus toujours le « fils du commissaire ». Et il n'est pas rare, même maintenant, que j'entende, à mon passage, murmurer « Tiens, le fils du commissaire ». Et pourtant, il y a quarante-sept ans que mon père a pris sa retraite.

J'ai exercé comme praticien libéral en Aveyron pendant trente deux ans. Je me suis toujours impliqué au service de ma profession tant au niveau ordinal et syndical que de celui des sociétés scientifiques et de la formation continue. J'ai ardemment participé à la création du Conseil National de la Formation Odontologique Continue que j'ai eu l'honneur de présider.

Parallèlement à mon activité libérale, j'ai intégré le corps des enseignants de la faculté de Toulouse en 1970 au moment de la création des facultés de chirurgie dentaire, indépendantes des facultés de médecine. J'y ai sévi 39 ans et je continue encore mais de manière plus ponctuelle.

Et pour vous démontrer une fois encore combien mes liens avec Castres sont solides, lorsque j'ai arrêté mon activité libérale en Aveyron, débordé par des activités qui m'appelaient chaque semaine à Paris, j'ai confié mon cabinet à un jeune confrère dont le père, né à Castres, est un ancien élève du collège même si son passage y fut bref.

Après cette passation, mais cela était programmé de longue date, sommes revenus à Castres. Mon épouse et moi-même n'avions jamais envisagé qu'il puisse en être autrement.

Nous étions en 2003.

Jean-Pierre Carme, membre de l'Association des anciens élèves, spécialiste de l'art campanaire, organiste réputé de carillon, qui a écrit de nombreux articles sur l'histoire des cloches, fait pour la première fois une étude sur la cloche de notre célèbre Tour.

Cloche de la Tour

Cette tour vénérable, connue sous le nom de Tour des Cordeliers - ou aussi Tour du Collège -, est, avec l'ancienne chapelle, le seul vestige du Couvent qui se trouvait à cet emplacement.

Elle a la forme d'un parallépipède rectangle de 25 mètres de hauteur et date de la seconde moitié du XIV^e siècle. De par sa position entre la Porte Albinque et l'angle nord-ouest des anciennes fortifications de la ville, elle occupait une place stratégique et servait aussi de poste de guet.

A l'origine, la Tour des Cordeliers était plus élevée que de nos jours ainsi qu'on peut le voir sur le plan Picard de 1674. Il manque la partie supérieure dans laquelle se trouvaient les cloches du couvent, et la toiture.

Egalement, ce clocher abritait déjà une horloge à la fin du XVI^e siècle. Dans la série BB des Archives communales, on peut lire pour l'année 1601 :

« Accord entre les consuls de Castres et les Cordeliers - Le clocher demeurera possession du couvent à condition qu'une clef de la grande porte soit remise au consul syndic pour qu'un agent nommé par ce dernier et agréé par les religieux, puisse, toutes les fois que besoin en sera, accommoder l'horloge placée dans ce clocher ».

Une horloge plus récente a été installée au XIX^e siècle et un cadran de bois, positionné sur le mur côté est, permettait de lire l'heure. Le cadran a aujourd'hui disparu mais le mécanisme subsiste.

L'ancienne église des Cordeliers, dont la tour se situe près du chevet, a servi de chapelle du Collège Jean-Jaurès jusqu'à ce qu'elle soit reconvertie en gymnase.



L'angle sud-est de la tour est surmonté d'une cloche installée sur un portique métallique dont les quatre pieds-droits sont scellés dans la maçonnerie. Elle servait à la fois pour l'horloge, dont elle sonnait heures et demi-heures à l'aide d'un marteau retombant extérieur, et pour les sonneries religieuses à l'aide de son battant qui était actionné à la corde depuis le bas de la tour.

La cloche qui domine la ville, avec, au loin, la Montagne Noire...

Muette depuis bien longtemps, elle était néanmoins fort bien connue des potaches qui, autrefois, ne manquaient jamais d'aller la peindre, chaque année d'une couleur différente, à l'occasion du traditionnel monôme du bac jusqu'à ce qu'un accident survenu à un élève interdise désormais cette sympathique tradition. Si mes souvenirs sont bons, sa dernière couleur fut d'un jaune rosâtre...

Cette cloche d'un diamètre de 77 cm, donne la note SI 3 (nuance basse). Le matériel campanaire permettant de la faire sonner est toujours en place (battant, marteau latéral retombant, équerres de transmissions).

Les couches de peinture successives, fort épaisses en certains endroits, ont rendu difficile la lecture de l'inscription figurant sur sa couronne ainsi que le décryptage des trois écussons, qui, avec une croix latine sur cinq degrés et une frise décorative à la base, constituent les seuls éléments décoratifs de cette cloche.

Voici la dédicace qui nous a permis de retracer son histoire :

**PER STE PETRI (N)OMEN INTONUIT D DE COELO ECCL... C 46...
FAIT EN 1776 ETANT MAIRE ET CONSUL
MM RS JOSEPH ESPIGAT ... ANTOINE AUTIE ET PIERRE GAY
M GERMAIN ESPIGAT PRETRE DESSERVANT
(PARRAIN) DE SAINT JEAN DE THURIN
(BARON DE) MASSAGUEL SEIGNEUR DE DOURGNE
(ET AU)TRES PLACES ...
MARRAINE DAME ANNE LOUISE DE LIGONIER DE MONCUQUET**

Les lettres et mots entre parenthèse sont manquants mais on arrive parfois à en déceler la trace dans le bronze. Par contre, les points de suspension indiquent les lacunes du texte, notamment le nom complet du parrain dont une partie a été manifestement effacée.

Au bas de la cloche on peut lire le nom du fondeur toulousain (François MARC) qui a coulé cette cloche en 1776 :

ME MARC FECIT



Décorations relevées sur la cloche

Comme décoration, on trouve sur la panse une croix latine sur cinq degrés dégressifs et trois médaillons de taille modeste (7 cm x 5).

Il a été possible d'en décrypter deux sur trois.

Le premier représente le Christ portant sa croix, et fléchissant sous son poids. L'inscription à l'intérieur mentionne « IESUS.NAZAREN », thème assez usuel à cette époque-là.

Le sujet du second médaillon est très intéressant car très rare en matière d'iconographie campanaire.

La scène, qui représente Sainte Thérèse d'Avila, est contenue dans un ovale dont l'extérieur est doublé d'une petite frise décorative, rehaussée de rayons aux quatre angles du cartouche rectangulaire.

Il est manifeste que la conception de cette image a été réalisée d'après le modèle d'une gravure issue de l'œuvre majeure de Gian Lorenzo Bernini dit Le Bernin, « l'Extase de Sainte Thérèse d'Avila », qui est une sculpture en marbre se trouvant dans l'église Santa Maria Della Vittoria à Rome. Les deux personnages sont Sainte Thérèse d'Avila et un ange, qui tel un Cupidon, tient une flèche qui va transpercer le cœur de la Sainte.



Sur le côté, on peut lire trois lettres : M T R que l'on peut interpréter ainsi : M(ater) T(e) R(esa), Mère Thérèse de Jésus, qui était en religion le nom de Sainte Thérèse.

Il n'a pas été possible de déchiffrer le troisième médaillon à cause des couches successives de peinture d'une épaisseur difficile à faire disparaître. Il semblerait que soit représenté un personnage barbu, de profil, avec une auréole et tenant la palme du martyr. Il pourrait s'agir de Saint-Etienne, Saint-Vincent, ou bien Saint-Pierre, patron de la paroisse de Dourgne.. ?...



Deux autres petits médaillons de forme circulaire (diamètre 3 cm) sont inclus dans l'inscription [□] entre les mots « ESPIGAT » et « ANTOINE », puis après le mot « PLACES ». Ils sont hélas complètement illisibles à cause, ici aussi, de l'épaisse couche de peinture.



Origine de cette cloche

Il est indéniable que la dédicace de cet airain du XVIII^e siècle ne corresponde pas du tout au lieu où elle est installée, à savoir la Tour des Cordeliers de Castres.

Nous sommes ici en présence d'une « cloche déplacée » au moment de la Révolution Française, comme il en existe quelques autres dans notre département.

En cette période de grand trouble qui a vidé nos clochers, le bronze des cloches, fort convoité, a été récupéré pour faire de la monnaie et parfois des canons. Pour cela, les cloches descendues de leur clocher étaient transportées au chef-lieu du district avant d'être expédiées sur Toulouse pour leur refonte.

Mais cela représentait tout de même un volume énorme de bronze à convoyer sur une grande distance et, le temps passant, certaines sont restées sur place, ici à Castres, puis, lorsque les passions se sont calmées, ces dernières ont été attribuées (vente ou récupération ?) à des villes ou villages de la région. Ainsi, à Serviès, on en retrouve une de Saint-Pierre-de-Trivisy, une autre provenant de Saint-Affrique est installée dans la petite église de La Martinié, commune de Saint-Genest-de-Contest, une troisième, venant de Saint-Laurent-de-Souls, sonne encore dans l'église d'Escoussens.

En lisant le texte de la cloche de la Tour du Collège, le parrain, dont le début du nom a disparu, était baron de Massaguel et seigneur de Dourgne, ce qui a permis de faire des recherches dans ce sens et permettre ainsi de situer son origine. Ceci est confirmé par un texte d'archives de Dourgne qui nous apprend que le 17 mars 1776, le Conseil de Dourgne commande une cloche au fondeur François MARC de Toulouse qui l'installe dans l'église du village le 20 avril suivant. La date et le fondeur correspondent.

Elle ne va rester que quelques années en fonction dans cette église car le 23 avril 1793, François Chabot, représentant en mission, envoyé par la Convention et ci-devant ancien capucin, demande à l'administration du département « d'ordonner que toutes les cloches à l'exception de celles des horloges et de la seconde de chaque paroisse soient envoyées de suite à Toulouse pour être converties en pièces d'artillerie »...

Le 29 avril, les membres du conseil municipal et les notables de Dourgne, en exécution des ordres du Conseil Général, se séparent de la « grosse cloche de Saint-Pierre avec d'autant plus de raison qu'elle porte encore des marques de féodalité qui ne peuvent disparaître qu'au fourneau »...

Particularité unique

Nous avons découvert un chiffre, - 640 -, inscrit sur la doucine de la cloche. Ce chiffre maladroitement gravé au burin dans le bronze peut être interprété comme l'indication de son poids en livres au moment de sa récupération en 1793.

Sachant que la livre-poids de Castres était de 412 grammes, on peut en conclure qu'elle pèse 264 kg, $[640 \times 0,412 = 263,68]$. D'après les grilles de poids des fondeurs, qui indiquent une fourchette variant entre 250 et 290 kg pour une cloche de cette taille, cela correspond.

Un autre mode de calcul permet d'évaluer le poids moyen d'une cloche : diamètre au cube multiplié par 0,6 $[0,77 \times 0,77 \times 0,77 \times 0,6 = 273,92 \text{ kg}]$.

D'après ces éléments, on peut conclure que ce chiffre correspond bien au poids de la cloche

En l'état actuel de nos recherches, c'est le seul exemple d'une mention de poids sur une cloche rescapée de la Révolution. Ce détail et le médaillon mentionné ci-dessus font de cette cloche un élément exceptionnel, méconnu et unique de notre patrimoine campanaire qu'il convient de préserver.

Voici donc l'histoire de cette cloche si familière à des générations de lycéens qui ne se sont jamais doutés de sa valeur historique. Elle trône toujours sur la Tour du Collège, ne sonne plus depuis longtemps, mais fait partie du patrimoine visuel de notre ville.

Jean-Pierre CARME



INFORMATIONS

Dans le précédent bulletin, nous avons omis de signaler la remise le 29 juin 2013 des insignes de commandeur de la Légion d'honneur à notre camarade Georges Delmotte, ancien du Corps franc de la Montagne Noire, campagnes d'Alsace, d'Allemagne, d'Indochine, d'Algérie. Ancien colonel du 1^{er} régiment de Hussards parachutistes.

Notre camarade Jacques Fijalkof, membre du conseil d'administration de notre amicale, a été promu au grade de commandeur des Palmes académiques, lors de la promotion de juillet 2013.

Aux éditions Privat, a paru un ouvrage de 160 p. *L'Odyssée de l'aviation à Toulouse*, consacré à l'aéronautique et aux hommes qui l'ont illustrée. Son auteur est notre camarade Yves Marc qui s'occupa longtemps des questions d'aviation à La Dépêche du Midi.

Suite à l'appel que nous avons lancé il a deux ans afin de recueillir les bulletins de l'Association antérieurs à 1980 et auquel nos camarades Jean Faury, dans un premier temps, puis Robert Portal de Mazamet ont répondu, notre collection est désormais complète depuis le N°72 (novembre 1949). Ne font défaut que les numéros 109-110-111 (1976 à 1979). La seule collection depuis le n°1 à nos jours est celle, reconstituée, se trouvant à la Bibliothèque municipale de Castres.

Les mots reçus avant l'Assemblée générale de 2014 ne peuvent pas tous être cités ici. Retenons parmi eux les messages de Philippe de Cambiaire - Suzanne Canterot (fille du professeur Legeleux) - Jean-Louis Lagriffoul - François Magne - Jean-Claude Sault.

La cérémonie annuelle dans la cour d'honneur du Collège en novembre 2014 a été particulièrement commémorée en cette année du centenaire du début de la Première Guerre Mondiale. Au nom de l'Association, Alain Levy a rappelé aux élèves de l'établissement et à la délégation venue du Lycée de la Borde-Basse que si les noms gravés sur les stèles n'évoquent plus pour eux de visage précis et de mémoire particulière, ces morts nous disent que la liberté est un bien précieux qui se mérite. Citant Jaurès qui définissait les patries comme « des groupes historiques ayant conscience de leur unité et de leur continuité », il a insisté sur la nécessité de partager la conviction d'appartenir à une même communauté nationale.

SOUVENIRS

Association Amicale
des Anciens Elèves du Collège de Castres

Pour les blessés - Au public

L'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Castres a décidé de prélever sur ses fonds de réserve et à titre de premier secours une somme de 2.200 francs, destinée à être répartie ainsi: 1.000 francs pour dons en nature aux familles nécessiteuses des réfugiés victimes de la guerre — 1.000 francs pour dons en nature aux blessés militaires — 200 francs pour la section de notre Amicale à Mazamet et destinés aux œuvres de secours aux blessés de cette ville.

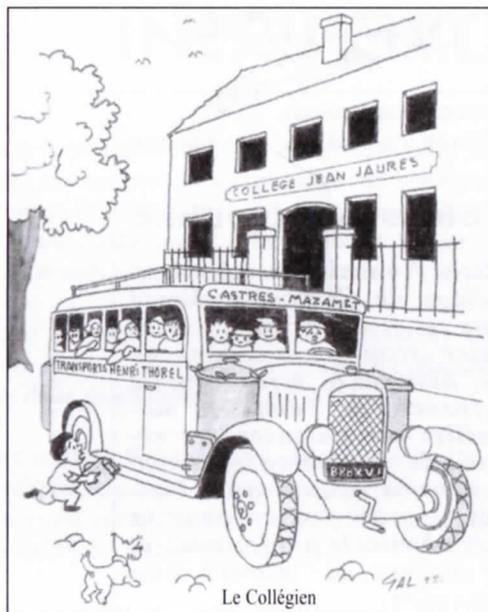
Afin d'associer le public castrais à l'œuvre en faveur des blessés notre Amicale a décidé l'installation sur plusieurs points de la ville de boîtes destinées à recevoir les dons de nos compatriotes.

La moindre obole sera la bienvenue, le public pourra donc déposer dans ces boîtes n'importe quel objet si minime soit-il: monnaie, tabac, cigares, cigarettes, cartes à jouer, cartes postales illustrées pour écrire aux parents, livres, publications, chocolat, friandises etc etc.

Ces objets seront remis à M. le Médecin en chef des Hôpitaux pour être distribués aux blessés de tous les hôpitaux de la ville. — Des innovations semblables ont eu lieu dans d'autres villes, à Toulouse notamment, et toutes ont obtenu un plein succès. — Nous sommes assurés que le public castrais, si accueillant pour nos chers blessés, saura faire à notre projet l'accueil enthousiaste qu'il a toujours réservé aux œuvres de charité.

*L'Association amicale
des anciens élèves du Collège de Castres.*

A la fin du mois de septembre 1914, on pouvait lire dans la presse locale, l'appel ci-joint. Le premier convoi de blessés était arrivé à Castres le 4 septembre, d'autres avaient suivi. Notre association ne resta pas insensible à la situation.



Robert Portal nous a fait parvenir ce dessin de Jean Galinier qui comme lui fut un des usagers quotidiens du « Collégien » [à gazogène pendant la guerre], venant de Mazamet suivre à Jean-Jaurès leurs études secondaires.

Le Collégien



Sur les marches du Théâtre municipal, à l'issue de l'année scolaire 1947-48, représentation de la pièce Triplepatte et Patachon donnée par les élèves de Philo-lettres.

De gauche à droite, sur la première marche : ?, Colette Caralp, Lisette Cèbe, Monique Marty, M.C. Gilabert, Paulette Roux.
 Au deuxième rang : G. Fabre, Josette Berthoumieu, Maurice Sarfati, Janine Cabos, ?, Jacqueline Leinot.
 Au troisième rang : Loridan, Arlette Caminade, ?, Jean Izard, Michèle Garéjat, R. Simon, ?, J. Castan.

Merci à Michèle Rivière-Garéjat qui nous a transmis cette photo et à Jacqueline Salvan-Leinot qui a identifié certains des interprètes de la pièce.

DANS NOS FAMILLES

Le 9 juillet 2013 est décédée à Toulouse Madame Josiane BILLARD, épouse de notre camarade Jacques Billard. Elle a été inhumée au cimetière de La Barque à Castres.

Notre camarade Louis Calvet, résidant maintenant à Perpignan, nous informe du décès de Madame Reine BEDEL née Marty, survenu à Marly-le-Roi le 31 août 2013. Elle était la veuve de notre regretté camarade Pierre Bedel, qui il y a 25 ans présidait notre rencontre annuelle.

Le 25 mars 2014 décédait Madame Suzette CASTAN de Lescout, âgée de 89 ans, mère de nos camarades Serge et Claude Castan.

Le 9 avril est décédée à Castres Madame Jacqueline de CALVAIRAC à l'âge de 93 ans. Elle était la veuve de notre ancien président de 1964 à 1970 Gaston de Calvairac.

Le 23 juillet survenait le décès brutal de Madame Josette DELMAS dans sa 91^e année. Elle était la veuve de notre regretté président de 1973 à 1980 Maurice Delmas et la mère de nos camarades Jean-François et Henri Delmas.

Le 4 mai est décédée à Burlats à l'âge de 96 ans Madame Françoise DOMÉJEAN, mère de notre camarade Edgard Doméjean.

Le 4 octobre avaient lieu à Castres les obsèques de Madame Marthe LEFÈVRE, mère de notre camarade Didier Lefèvre.

Le 24 novembre est décédée dans sa 75^e année à Carbes Madame Anne-Marie GAU, épouse de notre camarade Bernard Gau, élève de 1955 à 1963 et la mère de notre camarade Christophe Gau, élève de 1988 à 1990.

NOS DEUILS

Le Bulletin de l'an dernier adressé à l'abbé Yvon GROSSE à Villiers-les-Nancy est revenu avec la mention décédé. Né en 1925, il figurait au nombre des alsaciens-lorrains expulsés en 1940 lors de l'annexion de leur région au Troisième Reich et avait accompli sa scolarité secondaire dans notre établissement. En 2000, il avait fait paraître Ne te décourage jamais : témoignage d'espérance pastorale.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs camarades nous ont quitté :

Le 25 mars 2014, jour de ses 87 ans, est décédé à Castres le docteur Claude SALVAN, époux de notre camarade Jacqueline Salvan. Il était le père de Catherine et Michelle Salvan.

Le 14 juin est décédé à l'âge de 93 ans Jacques MAURIES. Il était membre de notre association depuis près de soixante ans et avait exercé la profession d'agent d'assurances.

Le 28 août décédait dans les Bouches-du-Rhône où il résidait une partie de l'année Jean LOUMAN. Il avait 94 ans. Ses cendres reposent au cimetière Saint-Jean de Castres.

Le 1^{er} septembre ont eu lieu à Massaguel où il demeurait les obsèques de Francis VIEU. Exploitant forestier, il était âgé de 66 ans.

Le 12 septembre les obsèques de Robert BENNES, décédé dans sa 94^e année, avaient lieu à Lafontasse. Ancien élève du Lycée de 1930 à 1938, puis de l'École centrale de Paris, ingénieur des travaux publics, il avait durant l'Occupation participé à la Résistance exerçant notamment des responsabilités au sein du Maquis du Vercors. A la fin de sa vie ce camarade, d'une grande modestie, revenant sur cette période publiait Mémoire de guerre : le Vercors 1943-1945. Il était commandeur de la Légion d'honneur et son père Roger Benne, ingénieur des Travaux publics de l'État, avait lui aussi appartenu à notre association.

Le 14 septembre survenait le décès à l'âge de 75 ans de Pierre PALAUQUI. Élève de 1950 à 1957, instituteur retraité, il demeurait à Lagarrigue et était le beau-frère de notre camarade André Gleizes.

Le 2 octobre avaient lieu à Castres les obsèques de Pierre SALVIGNOL, décédé dans sa 89^e année. Élève de 1938 à 1943, cadre commercial chez Renault, il avait ensuite fait partie de l'entreprise de Pierre Fabre qui l'avait connu sur les bancs du Lycée. Il était le père de notre camarade Jean Salvignol, médecin spécialiste à Castelnaudary.

Le 27 novembre avaient lieu à Castres les obsèques de Guy CHABBERT, décédé à l'âge de 73 ans. Ancien agent de l'Agence nationale pour l'emploi, membre du Conseil municipal de Castres de 1989 à 1995, il s'occupait alors en tant que conseiller délégué plus particulièrement de cette question.

Le 6 décembre les obsèques de Pierre PAGÈS, décédé à l'âge de 89 ans, avaient lieu à Castres. Ancien de l'EPS, ancien gérant de société, retraité du commerce, il était l'oncle de notre camarade Alain Pagès.

Le 16 décembre à Montpellier décédait après une longue maladie à l'âge de 76 ans Michel MARC. Comme ses deux frères, Christian dont nous signalions la disparition dans le précédent Bulletin et Yves, il avait accompli toute sa scolarité au lycée et avait fait carrière dans l'intendance universitaire, notamment au Crous.

Le 17 décembre survenait à Auch le décès de Michèle GAYRAL, épouse ALLETZ, ancien conservateur des hypothèques, âgée de 73 ans. Élève du Lycée de filles puis de Jean-Jaurès où elle avait suivi la classe de Philosophie,

elle était restée très attachée à notre association, participant avec son mari à plusieurs de nos rencontres annuelles.

Le 12 janvier 2015 décédait à Castres à l'âge de 72 ans Vincent BERNOT. Il avait tenu après son père une entreprise connue de matériaux de construction, une fois à la retraite on avait pu découvrir ses talents de photographe qu'une exposition en 2013 avait superbement montrés. Il était le frère de nos camarades Marie-France et Jean-Luc Bernot.

Le 23 janvier avaient lieu à Mazamet les obsèques de Jean ALAUX, âgé de 84 ans. Élève de 1942 à 1950, il fut un des passagers du fameux autobus dit « le collégien ». Courtier en laine, en relation avec une maison australienne et anglaise, il maîtrisait bien la langue anglaise, il remplit de 1977 à 2001, sous les municipalités Montlaur et Bourguignon, les fonctions d'adjoint au maire, occupant durant dix ans, à partir de 1991, celles importantes de 1^{er} adjoint. Il était membre de notre association depuis plus de soixante ans.

Le 8 février, nous apprenions le décès à Toulouse de Marie-Claude CHABRAT. Venant du Lycée de filles, elle était passée par la classe de philosophie de notre établissement. Médecin du travail à la retraite, elle était la sœur et la belle-sœur de nos camarades Danielle Chabrat et Yves Marc.

Claude SALVAN

1927 - 2014

Élève du Collège de 1934 à 1945, de la classe de onzième à celle de Sciences-Expérimentales, un parcours peu répandu et devenu impossible de nos jours, Claude Salvan, membre de notre Association depuis 1957, aimait à rappeler qu'au cours de sa scolarité, il n'avait brillé que dans une seule discipline : le dessin, ce qui ne signifiait pas qu'il était médiocre dans les autres. En tout cas, son trait de crayon nous a laissé quelques caricatures de professeurs (Alric-Canonge-Vanuxen- etc.) et de condisciples particulièrement bien croqués. Tout naturellement, inscrit à la rentrée de 1945 à l'École des beaux arts de Toulouse, comme l'avait été avant lui son frère Jacques, il n'y fit qu'un passage ultra court de deux jours. Son caractère entier n'apprécie pas le bizutage. Il bifurque sans hésiter vers la Médecine et en 1955 ouvre son cabinet à Castres. C'est l'époque où dans notre ville quelques jeunes médecins côtoient la génération précédente, celle formée avant ou peu après 1914, avant qu'elle ne se retire. Il exerça son art jusqu'en 1989, suivi par des patients qui nombreux appréciaient tout à la fois son savoir, son expérience et aussi son sens de la psychologie, teinté d'humour. Mais Claude Salvan ne fut pas que médecin. La peinture, dont jamais il ne se détacha, reste indissociable de sa personne. Adolescent, il avait eu l'occasion à plusieurs reprises de regarder travailler ce dessinateur hors pair qu'était Belmer. Ensuite, il prit contact avec Maurice Garrigues,

connut pour des raisons professionnelles Christian de Ginestet (d'Espic) qui le présenta à de grands maîtres, se rapprocha de quelques uns des artistes membres de ce que l'on a appelé plus tard à juste titre l'école castraise : l'Atelier des Monges puis l'Atelier d'Art Plastique, fit partie de l'Atelier 7, qui en 1969 succéda aux deux précédents et dont il assura la présidence à partir de 1973. Depuis sa première exposition en 1961, jusqu'à la dernière, une rétrospective de son œuvre en 2011, en passant par son admission au Salon d'automne de Paris, le public eut le loisir d'admirer son talent. Peintre de la couleur et de la lumière, figuratif le plus souvent, toujours en évolution et en recherche, Claude Salvan, quand la maladie l'éloigna du maniement de ses pinceaux, ne renonça pas à composer par ordinateur des figures où jaillissaient à nouveau les lignes et les coloris de ses tableaux.

En 1952, il avait épousé notre camarade Jacqueline Leinot qui « ne manqua jamais d'éclairer le chemin de Claude » comme le rappela lors des obsèques notre camarade Jacques Limouzy.

A. L.

Jean LOUMAN

1920 - 2014

Né le 27 juillet 1920 à Labastide-Rouairoux, notre camarade fréquenta notre établissement de 1932 à 1939. Après son baccalauréat de Math-Élem, il préparait Math-Sup à Bordeaux quand la guerre éclata. Il n'oublia jamais les années passées dans nos murs et resta toujours attaché à notre association et à ce qu'elle représente. On le vit plusieurs années de suite présent à notre rencontre annuelle, retrouvant avec plaisir ses amis tel Jean Delmas, animateur de nos banquets.

Mais Jean Louman ne fut pas seulement un camarade jovial, de contact chaleureux, fidèle en amitié, il fut aussi un sportif accompli, un professionnel consciencieux, un homme de caractère au patriotisme affirmé. Sprinter, il pratiqua l'athlétisme au sein du club omnisports qui précéda la création de l'Union Athlétique Castraise. Comme son père, il exerça aux Établissements Viala-Péllissier les responsabilités marquantes de chef de fabrication. Si la guerre brisa son rêve d'intégrer l'École de l'Air, elle révéla sa détermination et son courage. Requis en mars 1943 pour le Service du Travail Obligatoire en Allemagne, on le vit le jour de la visite médicale, où il obtint un sursis sur l'intervention certaine de son employeur, se répandre en propos hostile à la politique du Gouvernement de Vichy. Bientôt dénoncé comme « gaulliste et anti gouvernemental » se livrant auprès de la jeunesse castraise à « une action néfaste », il entra dans la Résistance active et rejoignit le Corps Franc de la Montagne Noire où il connut les âpres accrochages qui précédèrent la Libération. Chaque année, il était présent à Fonbruno à la cérémonie commémorative de cette unité.

Jean Louman s'était marié à Béziers le 19 mars 1945 et était père d'un garçon et de deux filles.

A. L.